

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4443 - Mercredi 4 avril 2018 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou/ Stade de 50 000 places et CAC de Draa Ben Khedda

Le président d'APW au chevet des deux projets

Page 24

Seulement douze sont recensés depuis quatre ans

Les clusters algériens en mal de survie

Page 3

A Ankara, les derniers réglages ?

Par Mohamed Habili

Aujourd'hui sont réunis à Ankara les présidents turc, russe et iranien, pour discuter principalement, sinon exclusivement, de la situation en Syrie, à un moment important de son évolution. Ce n'est sans doute pas un hasard si la rencontre se tient au moment même où la Ghouta orientale, le principal bastion de la rébellion dans la périphérie de Damas, mais également dans tout le pays, passe en entier sous le contrôle de l'Etat syrien, après des semaines de bombardements et de rudes combats. Ce n'est peut-être pas non plus un hasard si elle survient quelques jours à peine après que Donald Trump a décidé le retrait des unités américaines basées en Syrie. Tout cela donne à la rencontre à trois d'Ankara, la deuxième du genre après celle de Sochi, le mois dernier, l'allure d'une concertation devant porter sur les voies et moyens de mettre fin une bonne fois pour toutes à la guerre en Syrie. Bien entendu, l'entente entre les trois chefs d'Etat sur les grandes lignes de sortie de la crise, la pire de ces dernières décennies que le monde ait connue, est selon toute probabilité chose déjà acquise, et ce, au moins depuis la réunion de Sochi. Ainsi d'ailleurs qu'en ont témoigné bien des faits depuis. Reste à s'entendre sur les détails, où comme l'on dit le diable aime à se loger. A Ankara bien plus qu'ailleurs, le président turc aura tendance à imposer ses vues. Qu'il y parvienne ou non, cela est une autre affaire.

Suite en page 3

Forum algéro-espagnol des hommes d'affaires

L'Espagne appelle l'Algérie à réviser la décision de restrictions des importations

● Le Président Bouteflika reçoit le président du gouvernement espagnol



Maria Luisa Poncele : «Je sais que l'économie algérienne traverse un moment difficile que l'Espagne comprend parfaitement. Nous avons connu la même crise mais même dans nos moments les plus difficiles il n'a jamais été question d'adopter des mesures restrictives du commerce et de l'investissement».

Les travaux connaissent un taux d'avancement «appréciable»

Onze nouveaux cimetières dans la wilaya d'Alger

Page 4

Maison de la culture Ali-Zaâmour de Bouira

Six wilayas participent au 1^{er} Salon national de la bande dessinée

Page 13

Forum algéro-espagnol des hommes d'affaires

L'Espagne appelle l'Algérie à réviser la décision de restrictions des importations

■ **Maria Luisa Poncela** : «Je sais que l'économie algérienne traverse un moment difficile que l'Espagne comprend parfaitement. Nous avons connu la même crise mais même dans nos moments les plus difficiles il n'a jamais été question d'adopter des mesures restrictives du commerce et de l'investissement».

Par Thinhinene Khouchi

À la faveur de la tenue du forum d'affaires qui a eu lieu au CIC hier, la secrétaire d'Etat au commerce espagnol a appelé le gouvernement algérien à réviser sa décision concernant la restriction de la facture des importations. S'exprimant lors de l'ouverture des travaux du forum d'affaires, la secrétaire d'Etat au commerce espagnol, Maria Luisa Poncela a souligné que la décision du gouvernement algérien de restreindre la facture des importations a engendré une chute de 11% des exportations espagnoles vers l'Algérie. En effet, lors de la lecture de son discours, la secrétaire d'Etat a laissé comprendre que cette

décision n'était pas du goût de son pays bien que l'Espagne «comprend parfaitement la crise économique que traverse aujourd'hui l'Algérie». «Je sais que l'économie algérienne traverse un moment difficile que l'Espagne comprend parfaitement. Nous avons connu la même crise mais même dans nos moments les plus difficiles il n'a jamais été question d'adopter des mesures restrictives du commerce et de l'investissement». La secrétaire d'Etat espagnole qui s'est dit mécontente, a appelé à la révision algérienne de ces décisions de restrictions des importations dont elle a souhaité qu'elles soient «de courte durée». De son côté, le ministre de l'Industrie Youcef Yousfi, qui a présidé cette rencontre développée dans son allocution le besoin de l'Algérie d'avoir des partenaires qui accompagneraient l'Algérie dans son processus de développement de l'économie nationale. Il a rappelé les besoins du pays de partenaires dans le développement de nombre de secteurs comme l'industrie, l'éducation et l'agriculture, notamment dans lesquels les opérateurs espagnols pourraient investir au vu de ce que présentent ces secteurs hors hydrocarbures comme opportunités. Pour rappel, l'Espagne est le premier fournisseur de l'Algérie après la France. Ses entreprises présentes sur le marché national

gèrent plus de 60% des stations de dessalement d'eau de mer en sus de certains partenariats dans l'énergie, ce qui devrait déjà constituer pour ce pays un marché de qualité, pour peu que les ambitions soient partagées et les intérêts communs préservés selon le principe de gagnant-gagnant comme souligné dans le communiqué espagnol rendu public à la veille de la visite dans lequel il soulignait que «l'Algérie est un partenaire stratégique d'importance primordiale puisqu'elle fournit 49,8% du gaz consommé en Espagne et aussi un acteur de premier ordre au Maghreb et dans l'Union africaine et un partenaire loyal et fiable pour l'Espagne».

Ouyahia a réagi aux déclarations de la secrétaire d'Etat au commerce espagnol

Réagissant à la déclaration de la secrétaire d'Etat espagnole, le Premier ministre Ouyahia a souligné lors d'une conférence de presse tenue après la signature de huit accords entre les deux pays, que «l'Espagne comprenait parfaitement la situation économique "critique" que traverse l'Algérie en ce moment». Rappelant que les relations politiques, la coopération et les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Espagne «nous offrent de grands motifs de satisfac-



tion, ce qui malheureusement n'est pas encore le cas en ce qui concerne les investissements». En effet, hors du secteur des hydrocarbures, la présence économique espagnole en Algérie demeure modeste, avec 47 partenariats seulement, conclus en 15 années, pour un montant de moins de 2 millions d'euros. Le Premier ministre a ajouté que «nous avons enregistré la venue

de plus de 500 entreprises espagnoles depuis l'année 2000 mais elles étaient là pour des contrats de réalisation et d'ailleurs elles sont repartiées une fois leurs chantiers achevés». Idem pour le Premier ministre espagnol, Mario Rajoy, qui a affirmé «la compréhension de l'Espagne vis-à-vis de la situation économique "critique"» de l'Algérie.

T. K.

Gaïd Salah s'entretient avec la ministre de la Défense espagnole



Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire, a reçu mardi à Alger, la ministre de la Défense espagnole, Mme Maria Dolores De Cospedal Garcia, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la visite qu'effectue en Algérie, Monsieur Mariano Rajoy Brey, Président du Gouvernement espagnol, à la tête d'une délégation ministérielle, le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire, a reçu, mardi 03 avril 2018, la Ministre de la Défense espagnole, Madame Maria Dolores De Cospedal Garcia, et ce, au niveau du Centre International des Conférences Abdellatif Rahal, Club des Pins». Lors de cette rencontre, «les deux parties ont eu des entretiens portant sur l'état de la coopération militaire entre les deux pays et ont échangé les analyses et les points de vue sur les questions d'intérêt commun», précise le communiqué. **R N**

Le Président Bouteflika reçoit le président du gouvernement espagnol

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, mardi à Alger, le président du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy Brey, en visite officielle en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Noureddine Bedoui, et du Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef



d'Etat-major de l'Armée nationale populaire. Le président du gouvernement espagnol avait co-présidé auparavant avec M. Ouyahia la 7ème session de la réunion bilatérale de Haut niveau algéro-espagnole, sanctionnée par la signature de plusieurs accords de coopération dans les secteurs de l'industrie, des assurances agricoles, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ainsi que la protection civile. **R N**

Le Camra rejette les propositions de Hasbellaoui

La grève des médecins-résidents est partie pour durer

La situation dans le secteur de la Santé va vers le pourrissement. Les médecins résidents refusent les concessions de la tutelle et décident de maintenir leur grève. C'est l'impasse dans le conflit résidents et Hasbellaoui. Le Collectif Autonome des Médecins Résidents Algériens (CAMRA) a décidé hier, lors de la tenue de l'assemblée générale à Alger, de poursuivre la grève entamée depuis novembre dernier. Le collectif a rejeté «à l'unanimité» les propositions faites par le Pr Hasbellaoui. Selon le porte parole du CAMRA, le ministère de la Santé n'a rien «donné de concret». «Nous voulons du concret», indique Mohamed Taïleb, porte-

parole du Camra joint hier, par téléphone. «La plupart des propositions de la tutelle ne sont en réalité que des acquis déjà existant», a expliqué un résident en médecine contacté hier.


Pour rappel, le ministre de la santé a proposé concernant le service civil, de fixer sa durée à 3 à 4 ans pour les grandes villes universitaires du nord du pays et à une ou deux ans pour les villes du Sud, y compris les plus grandes. En plus, les futurs médecins spécialistes se verront garantir un logement qui devient une condition préalable à l'affectation dans un hôpital. La proposition du ministre prévoit qu'en cas d'absence de

logement, le directeur de l'établissement devra recourir à la location. Une prime d'installation dont le montant variera, en fonction de la zone d'affectation, de 20 000 à 60 000 dinars est accordée aux médecins du service civil. Le regroupement familial pour les couples de médecins est également assuré, selon le procès-verbal de la réunion. Pour les revendications portant sur le service militaire, le ministre de la Santé a fait une proposition de déduire la durée du service militaire effectué du service civil. Ce qui ne règle pas le problème des résidents qui passent, dans la plupart des cas, le service militaire après le service civil. **Louiza Ait Ramdane**

Seulement douze sont recensés depuis quatre ans

Les clusters algériens en mal de survie

■ Les clusters devraient, comme partout dans le monde, être ces pôles de développement qui s'organisent en grappes d'entreprises et d'institutions locales avec un objectif principal et commun d'apporter une réponse territoriale économique réelle et concrète dans un contexte de concurrence et compétition mondiale.



WORLD TRADE CENTER®
ALGIERS

Sponsors Officiel de Algerian Cluster Day

بنك التنمية المحلية
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

2^{ème} Edition

Algerian Cluster Day
« Le Cluster, levier de dynamique économique de l'entreprise et du territoire »

3 Avril 2018
Cyberparc - Incubateur de Sidi Abdellah (Proche de Rahmania)

Partenaires : ANPT, MedAgora Consulting

Sponsors : HAMMOUE

Par Lynda Naili

Laquelle réponse permettra aux clusters et donc aux entreprises de constituer et renforcer, via une production de qualité, la stratégie nationale industrielle. Sauf que pour parvenir à cette solution, l'organisation et le fonctionnement des clusters devraient au préalable s'articuler autour d'une alliance construite, sur un même territoire, sur trois piliers fondamentaux que sont les entreprises, les établissements de recherche universitaires et les centres de formation. C'est en effet seulement sur la base de ces trois fondements que pourront se nouer des partenariats efficaces, efficaces et innovateurs qui traceront la visibilité à l'internationale des clusters.

C'est dans cet esprit que les participants à la 2^e édition du Forum des clusters, tenu hier

conjointement par le World Trade Center Algiers (WTCA), l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT) à l'incubateur d'entreprises de Sidi Abdellah-Alger, sous le thème «Le cluster, levier de dynamique économique de l'entreprise et du territoire».

A ce propos, Mahmoud Nedjai, du WTCA, soulignant «le rôle des clusters dans le développement territorial», expliquera que la problématique choisie pour cette année, s'est faite suite au constat relevant une faible présence des clusters dans l'organisation économique nationale. «Comparé à ce qui se fait à l'étranger où la présence des clusters est fortement ressentie, en Algérie, seuls douze existent et ont du mal à se positionner», déplorera-t-il. Selon lui, «le phénomène des clusters est récent en Algérie. Depuis quatre ans les clusters qui ont vu le jour sont en

mal de survie et donc forcément en manque de propositions et d'actions concrètes». C'est pour quoi, enchaînera-t-il, «durant ce forum, un des ateliers préparés pour l'occasion fera un état des lieux des clusters, des problèmes rencontrés auxquels les participants tenteront d'apporter des propositions de solutions pour faire émerger ces pôles».

En outre, déplorant «le manque de coordination entre les opérateurs d'un même cluster», il insistera sur l'impératif d'une qualité de coordination entre les membres d'un cluster qui, dira-t-il, «est la clé de la réussite des clusters». Outre l'absence de coordination, Mahmoud Nedjai estimera que «c'est surtout l'incompréhension du fonctionnement, de l'objectif et l'importance économique d'un cluster qui ont mené à cette léthargie des clusters algériens». A cet effet, «toutes les oreilles possibles concernées (donneurs

d'ordres, experts...) par le développement et la structuration des clusters ont été invitées à expliquer ces points noirs aux opérateurs économiques des clusters présents». Même des partenaires étrangers sont venus témoigner sur la question afin de consolider les expériences des uns et des autres, a-t-il ajouté. A ce propos, il citera l'exemple de M^{me} Faten Khamissi, experte tunisienne en agroalimentaire, qui elle-même a participé à la création d'un cluster à Bizerte, Tunisie. «Un cluster, soulignera-t-il, devenu un cas d'étude dans le monde en exemple de réussite dont l'architecte concepteur est un Algérien». «Un cluster lancé avec un budget de 30 000 euros, alors qu'en Algérie des projets relativement similaires ont été montés avec un à deux millions d'euros et au bout du compte les résultats escomptés n'ont pas été atteints», a-t-il indiqué. L. N.

En adoptant de nouveaux instruments financiers

Les banques appelées à innover pour attirer l'épargne

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, appelle les banques à innover en adoptant de nouveaux instruments financiers pour faire face à une conjoncture marquée par la rareté de la ressource, face à une demande interne croissante. Le recul sensible des performances des banques algériennes en matière de collecte de l'épargne au cours des dernières années est la raison pour laquelle interviennent ces appels pressants des autorités à collecter l'épargne. Les banques peinent aujourd'hui à récolter l'épargne. La baisse des dépôts en termes réels est encore sensiblement plus importante. Pour collecter l'épargne, il faut innover. Abderrahmane Raouia invite les

banques à développer de nouveaux instruments pour mobiliser l'épargne, notamment celle se trouvant en dehors du circuit bancaire et œuvrer, par là même, à lutter contre le marché informel. M. Raouia a mis l'accent sur le rôle dynamique et innovateur que doivent jouer les banques aujourd'hui pour accompagner l'économie nationale, assurant que le cadre législatif et réglementaire actuel est favorable à la concrétisation de cet objectif. «On s'attelle actuellement à préparer les conditions légales et réglementaires de nature à permettre le développement de nouveaux instruments financiers», a-t-il avancé devant des responsables de banques publiques et privées, de compagnies d'assu-

rance et d'experts.

Pour l'instant, les efforts du gouvernement pour remettre cette liquidité dans le circuit bancaire, à travers notamment la campagne de mise en conformité fiscale initiée en 2015, est très loin d'avoir donné les résultats escomptés. La démarche des pouvoirs publics pour ramasser de l'argent en dehors des banques s'est essentiellement traduite depuis la fin de l'année dernière par une invitation très ferme adressée aux banques dans le but de développer les produits financiers islamiques. Abderrahmane Raouia affirmait dernièrement que «la finance islamique est très importante actuellement vu l'état de notre économie. Il faut absolument que

les banques adoptent une approche nouvelle qui puisse répondre à toutes les demandes, y compris celles de la clientèle qui veut avoir une rémunération autre que les intérêts». Evoquant le nouvel ancrage juridique introduit par la loi de finances 2018, relatif à l'émission des soukooks, le ministre a estimé que cette disposition devrait faire participer les détenteurs des soukooks au financement de projets d'infrastructures. Pour sa part, le président de l'Association des banques et établissements financiers (Abef), Boualem Djebbar, qui intervenait lors d'un symposium sur la place financière algérienne organisé et présidé par le consultant indépendant et ancien ministre des Finances,

LA QUESTION DU JOUR

A Ankara, les derniers réglages ?

Suite de la page une

Il y a tout lieu de penser cependant que ses hôtes seront d'autant plus portés à lui faire des concessions que lui-même acceptera que le régime syrien, à la perte duquel il n'a pas peu contribué, reste en place. L'autre condition sur laquelle ses hôtes ne pourraient pas non plus transiger concerne la présence de son armée sur le sol syrien, dont il est vrai lui-même dit qu'elle est provisoire. S'il consent à retirer ses forces dans les meilleurs délais, ce qui implique qu'il devra abandonner l'idée de les envoyer plus avant dans l'est syrien, quelle contrepartie est-il en droit d'attendre de ses interlocuteurs ? Il faut bien en effet qu'il y en ait une, puisque pour réussir toute négociation suppose que ses parties prenantes se fassent mutuellement des concessions. A priori, Erdogan pourra obtenir satisfaction sur ce qui à ses yeux compte le plus : la garantie qu'il n'y aura aucune entité kurde d'aucune sorte sur ses frontières sud. Les Américains seuls sont en mesure de s'interposer entre les Turcs et les Kurdes. Or ils sont partants, ce qui veut dire qu'ils abandonnent les Kurdes à leur sort. De là le bruit qui a couru, selon lequel les forces américaines en Syrie seraient remplacées par des forces françaises. Cette éventualité est apparue à la suite de la réception à l'Elysée d'une délégation kurde, mais aussi de l'offre de médiation faite par la suite par le président français. Offre non seulement rejetée mais moquée par Erdogan. Ce scénario est en réalité très improbable. La présence française ne serait d'ailleurs pas considérée comme une interposition entre Turcs et Kurdes, sous la forme donc d'une opération de maintien de la paix, mais comme une occupation de la Syrie, chose que n'accepteraient évidemment ni le régime syrien ni ses alliés. On imagine mal du reste les Français se placer de leur propre chef dans un guépier que les Américains s'apprêtent à quitter. Ce n'est pas que les autorités françaises n'aient pas dérangé les plans de Damas, et même leur faire échec, mais refaire le conflit syrien, maintenant qu'il se termine, n'est dans les moyens de personne. M. H.

Abderrahmane Benkhalfa, a fait savoir que les banques étaient fin prêtes pour se lancer dans les produits dits alternatifs «dans les plus brefs délais». Interrogé par la presse sur le volume des crédits à l'économie, M. Djebbar a rappelé que ces crédits étaient de plus de 8 800 milliards DA en 2017, en hausse de 12% par rapport à 2016, et que les crédits à la consommation ne dépassaient pas 5% du total des crédits accordés aux privés, estimés à 500 mds de DA en 2017.

Louiza Ait Ramdane

Les travaux connaissent un taux d'avancement «appréciable»

Onze nouveaux cimetières dans la wilaya d'Alger

■ Répartis à travers les communes de Rouiba, Bordj El Bahri, Ain Taya, Tessala El Merdja, Douéra, Draria, El Achour, El Hammamet, Ouled Fayet, Chéraga et Zéralda, ces cimetières devraient mettre fin au phénomène d'engorgement au niveau de la capitale.

Par Halim N.

Les travaux de réalisation de 11 nouveaux cimetières, répartis à travers plusieurs communes de la wilaya d'Alger, connaissent un taux d'avancement «appréciable», tandis qu'un appel d'offres sera lancé prochainement pour la réalisation d'une nouvelle morgue au niveau du cimetière d'El-Alia, qui sera équipée de 10 caméras de surveillance, pour assurer la sécurité de ce site historique et national, a-t-on appris auprès des responsables de la wilaya. Dans une déclaration à l'APS, le directeur du budget, de la comptabilité et de l'équipement à la wilaya d'Alger, Khaled Bilal a fait savoir samedi que les travaux de réalisation de 11 nouveaux cimetières à Alger, sur une superficie de 40 hectares et d'une enveloppe financière estimée à plus de 82 milliards de centimes, connaissent un taux d'avancement «appréciable». Répartis à travers les communes de Rouiba, Bordj El Bahri, Ain Taya, Tessala El Merdja, Douéra, Draria, El Achour, El Hammamet, Ouled Fayet, Chéraga et Zéralda, ces cimetières devraient mettre fin au phénomène d'engorgement au niveau de la capitale. Dans ce cadre, le taux d'avancement des travaux du cimetière «Oued Tarfa» à El Achour a atteint plus de 82% et devrait être réceptionné courant 2018, de même pour le cimetière de Bordj El Kiffan qui enregistre un taux de 60% et celui de Bordj El Bahri avec 70%. L'opération se poursuit pour les autres cimetières qui enregistrent des taux d'avancement variant de 10 à 25% et occupent une superficie de 2 à 7 hectares, a indiqué M. Bilal, relevant, à ce propos, que l'enveloppe financière allouée à chaque cimetière est fixée entre 8 et 10 milliards de centimes, en fonction de leur superficie. Le responsable a fait état, par ailleurs, du lancement imminent d'un avis d'appel d'offres pour la réalisation d'une nouvelle morgue, d'une capacité de 900 cadavres, au niveau du cimetière d'El Alia, répondant aux normes internationales en terme d'équipements et dotée, en outre, d'un parking et d'une salle de réception pour accueillir les citoyens dans les meilleures conditions et contribuer, par la même, à l'amélioration et la modernisation des services funéraires. A ce propos, une enveloppe de plus de 70 milliards de centimes a été affectée aux travaux de réhabilitation de 30 vieux cimetières de la capitale, dont le cimetière de Sidi M'hamed, Ain Naadja, Mehalma et Dekakna, a relevé M. Bilal, annonçant la finalisation des travaux de réhabilitation de 18 autres cimetières, sis notamment à Beni Messous, Saoula, Rahmania, Douéra et Kheraicia. M. Bilal a indiqué que les services de la wilaya ont consacré,



au titre de l'exercice 2018, un budget de 30 milliards de centimes, à l'Etablissement de gestion des pompes funèbres et des cimetières de la wilaya d'Alger (EGPFC), afin d'assurer, entre autres, l'aménagement, l'entretien et le gardiennage des cimetières de la capitale, exprimant, dans le même contexte, la disponibilité de la wilaya à débloquer d'autres budgets, dans la limite du possible, pour la réalisation et l'extension de nouveaux cimetières dans le but de mettre fin au phénomène de saturation des cimetières d'Alger.

Nouvel appel d'offres pour l'installation de 10 caméras sophistiquées au cimetière d'El Alia

Le directeur de l'EGPFC, Keddouche Abdelaziz a annoncé le lancement prochainement d'un nouvel appel d'offre pour l'acquisition de 10 caméras sophistiquées (haute résolution), d'une valeur de 10 à 15 millions de dinars, pour la sécurisation des entrées et sorties du cimetière d'El-Alia, qui s'étend sur une superficie de 78 hectares et abri-

te les tombes de personnalités historiques, politiques et culturelles. En 2017, plusieurs cimetières ont connu des opérations de réhabilitation, d'entretien et d'aménagement, qui devront également touché, courant 2018, 40 autres cimetières, a précisé le responsable.

Dans le cadre de la numérisation du mode de gestion des cimetières de la capitale, l'EGPFC a réussi à mettre en place une banque de données spécifique aux tombes, en vue de trouver facilement le nom du défunt et sa tombe, grâce à l'en-

registrement et au stockage des données personnelles des personnes décédées au niveau des cimetières d'El-Alia, d'El-Kettar, de Miramar, ainsi que des cimetières chrétien et juif de Bologhine, dont les registres remontent à 1860, en attendant la généralisation de cette opération aux autres cimetières. Assurant la gestion de l'EGPFC de la wilaya d'Alger depuis la fin de 2014, M. Keddouche Abdelaziz a indiqué que la méthode de travail suivie a permis l'amélioration des modes d'organisation de la gestion des cimetières, en créant quatre pôles, auxquels s'ajoutera prochainement un nouveau pôle dans la région du centre, s'étendant sur une superficie de 114 hectares et englobant 40 cimetières. Au cours de l'année passée, un budget de 5 millions de dinars a été consacré au renouvellement des panneaux des cimetières dans le cadre de leur modernisation, a fait savoir M. Keddouche, qui a annoncé la création d'un service de menuiserie chargé de la fabrication des cercueils. Il a appelé, en outre, à l'inscription de certains métiers relatifs aux tombes et pompes funèbres dont le fossoyeur, dans la nomenclature de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Alger. A noter que l'EGPFC de la wilaya d'Alger qui gère 114 cimetières, occupant plus de 370 hectares, dont 102 cimetières musulmans, 10 chrétiens et un juif (Bologhine), compte 864 travailleurs,

Coup d'envoi des travaux de réalisation d'une liaison par fibre optique Sécurisation du Backbone national au niveau de 4 wilayas

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houada Imène Farouq, a donné lundi à Boumedfaâ (Ain Defla) le coup d'envoi des travaux de réalisation d'une liaison par fibres optiques permettant la sécurisation du Backbone national au niveau des wilayas d'Alger, de Blida, de Tipasa et de Aïn Defla. Composée de deux tronçons, en l'occurrence Blida-Khemis Miliana-Aïn Defla et Alger-Tipasa-Boumedfaâ, la nouvelle liaison, s'étalant sur une distance de 188 km et financée à hauteur de 385 millions de dinars, traduit le souci de la tutelle d'étendre et de moderniser le réseau des télécommunications par fibre optique, a indiqué M^{me} Farouq, qui effectuait une visite de travail et d'inspection dans la wilaya. La ministre a précisé que l'objectif

de cette opération consiste en l'augmentation de la bande passante du Backbone national des wilayas en question en vue d'atteindre 1,5 Tbit/s, la sécurisation du Backbone national, l'amélioration de la qualité de services et l'interconnexion des localités de la région ciblée. Auparavant, M^{me} Farouq avait procédé à l'inauguration des bureaux de postes des régions de Drabla (Commune d'El Amra), Ouled Si Ahmed (Bourached), Feghaïlia (Aïn Defla), Oued Zebboudj (Hoceinia), ainsi que celui de la commune de Birbouche limitrophe avec la wilaya de Médéa. L'entrée en service de ces nouvelles infrastructures contribuera au renforcement du réseau postal de la wilaya qui compte désormais 69 bureaux de postes, a précisé la ministre, faisant état de l'inauguration de

huit autres structures du genre durant l'année en cours en vue d'améliorer d'avantage la qualité des prestations.

Au niveau du quartier Mohamed Khiat du chef-lieu de wilaya, la ministre a donné le coup d'envoi de l'opération relative au FTTH (fiber to the home ou fibres jusqu'à domicile) au profit de trois groupements d'habitation, en l'occurrence ceux des 126, 140 et 200 logements. Soutenant que le programme d'Algérie Télécom (AT) se rapportant à ce service touchera toutes les wilayas du pays, elle a signalé que, dans un premier temps, la priorité sera donnée aux wilayas de l'intérieur ainsi que celles dans le sud du pays dans la mesure où les wilayas du nord disposent déjà des technologies du MSAN et de l'ADSL.

Safy T.

H. N./APS

Mohamed Loukal, gouverneur :

Bientôt un nouveau règlement de la Banque d'Algérie

■ Un nouveau règlement de la Banque d'Algérie encadrant la gestion des produits financiers dits alternatifs au niveau des banques et établissements financiers sera promulgué incessamment une fois validé par le Conseil de la monnaie et du crédit, a indiqué mardi à Alger le gouverneur de la BA, Mohamed Loukal. «Nous allons promulguer incessamment un règlement pour faire en sorte que les produits financiers classiques et ceux dits alternatifs soient d'une imperméabilité totale», a-t-il avancé lors d'un symposium sur la place financière algérienne.

Par Salem K.

«Il y aura une seule supervision et un seul règlement qui encadre la finance classique et la finance alternative», a-t-il déclaré à la presse en marge du symposium sans avancer plus de détails. Il a noté que les banques de la place pouvaient offrir normalement, dans le cadre de la loi actuelle sur la monnaie et le crédit, des produits bancaires alternatifs aux produits classiques et qu'il n'y avait pas donc nécessité de changer cette loi. Cependant, les banques qui vont ouvrir des fenêtres pour ces produits, «doivent leur dédier une organisation spécifique et particulière» de manière à assurer une «imperméabilité totale entre les produits classiques et les produits alternatifs», a-t-il souligné. Le gouverneur a d'autre part, tenu à démentir certaines «rumeurs» faisant état d'un abandon par la BA des produits alternatifs (produits conformes à la charia islamique qui offrent d'autres formes de rémunérations aux crédits que les taux d'intérêts), et a avancé que la BA «a analysé tous les nouveaux



produits proposés par les banques de la place dans ce cadre et leur a demandé de mieux les adapter». Revenant avec insistance sur l'importance

d'accroître l'inclusion financière en Algérie, il a sommé les banques d'être plus agressives en matière de collecte de ressources au risque de se retrou-

ver contraintes à subir des opérations de refinancement assez coûteuses. «Jusque-là, la politique monétaire a été assez accommodante. Mais au fur et à

P.M.D.R. mesure, cette politique sera un peu plus dure et va contraindre les banques à choisir entre le refinancement avec des coûts plus exorbitants, et le recours à la ressource avec des coûts moindres, avec une bancarisation plus poussée», a-t-il averti. Pour capter cette masse, les banques sont appelées à aller plus rapidement et de manière plus prononcée dans l'innovation, en développant des instruments modernes dont le paiement électronique, la bancassurance et la finance alternative, selon le gouverneur. Interrogé par la presse sur les raisons du manque de liquidités qui aurait été observé chez certaines banques, M. Loukal a assuré qu'il n'y avait «aucun problème de liquidités, ni au niveau des banques ni au niveau des points postaux», et qu'il y avait même 1 480 mds de DA de surliquidités. «Ce sont des cas exceptionnels (de manque de liquidités)», a-t-il observé. Invité à communiquer de nouveaux chiffres sur l'argent imprimé par la BA dans le cadre du financement non conventionnel, il a rappelé que ces données sont communiquées mensuellement par la BA via le journal officiel.

S. K./APS

Perspectives

La croissance mondiale est similaire en 2018 et 2019

L'activité mondiale maintiendra un rythme de croissance similaire en 2018 et 2019 (+3,8 %), après avoir nettement accéléré en 2017 (+3,7 %), a estimé une analyse du Trésor public français. Cette activité de croissance est portée, explique l'analyse rendue publique mardi selon des données arrêtées le 5 mars dernier, à la fois par les pays avancés et émergents, précisant qu'aux Etats-Unis, elle accélérerait sous l'effet de la mise en place de mesures budgétaires expansionnistes (réforme fiscale et accord budgétaire au Congrès conduisant à accroître les dépenses). En revanche, elle diminuerait au Japon, tout en restant soutenue par l'essor des exportations et de la demande intérieure, et au

Royaume-Uni, pénalisée par les effets négatifs liés aux incertitudes dans la perspective du Brexit. «La reprise se poursuivrait à un rythme soutenu en zone euro. La croissance serait portée par le dynamisme de la demande intérieure dans un contexte de regain de confiance des ménages et des entreprises et par le dynamisme de la demande mondiale», ont ajouté les auteurs de l'analyse qui notent que parmi les grands pays de la zone euro, la croissance resterait «dynamique» mais afficherait un «léger recul» en Espagne, tandis qu'elle resterait «stable» en Allemagne en raison d'une politique budgétaire «légèrement expansionniste», ainsi qu'en Italie. En ce qui concerne les principales économies émergentes,

l'étude prévoit une augmentation «forte» au Brésil et dans une moindre mesure en Inde. Elle resterait «globalement stable» en Russie et diminuerait «fortement» en Turquie, alors que la Chine connaîtrait un «ralentissement graduel» à l'horizon de la prévision, «sous l'effet d'une réduction progressive du stimulus monétaire et budgétaire». En Turquie, précise l'étude, l'activité ralentirait «nettement» malgré une politique budgétaire qui restera «probablement expansionniste» en amont des élections présidentielles de 2019. L'inflation élevée pèserait sur le pouvoir d'achat des ménages, tandis que les incertitudes et l'intensification des tensions géopolitiques affecteraient l'investissement privé. Sur le plan commercial, l'étude

estime que la croissance mondiale resterait riche en échanges. «Le commerce mondial a fortement accéléré en 2017 pour atteindre une croissance de +5,3 %, après deux années de croissance modérée autour de +2,0 %», a-t-on soutenu, prévoyant un taux «dynamique» en 2018 et 2019 (respectivement +5,1 % et +4,7 %), bien qu'en léger ralentissement. Après leur rebond très marqué en 2017, les importations progresseraient moins fortement en Russie, en Chine et en Inde, alors que dans les pays avancés, le commerce «bénéficierait de la poursuite du dynamisme aux Etats-Unis, mais serait pénalisé par le ralentissement attendu de l'activité au Japon, au Royaume-Uni, a noté le document. Hania T.

Zone euro Ralentissement confirmé de la croissance du secteur manufacturier

LA CROISSANCE du secteur manufacturier en zone euro a ralenti en mars, a indiqué mardi le cabinet Markit, confirmant une première estimation publiée le 22 mars dernier. L'indice PMI final pour l'industrie manufacturière de la zone euro s'est replié à 56,6 en mars, contre 58,6 en février, a précisé le cabinet Markit, donnant exactement le même chiffre que le 22 mars. L'activité est considérée en expansion lorsque l'indice se situe au-dessus de la barre des 50 points, et en contraction lorsqu'il est en dessous. «Le ralentissement de la croissance amorcé en début d'année se poursuit à la fin du 1^{er} trimestre 2018, le secteur manufacturier de la zone euro enregistrant par ailleurs son plus faible taux d'expansion depuis 8 mois en mars», a constaté le cabinet Markit dans un communiqué. R. E.

Marchés

Les céréales à l'équilibre sur Euronext

Les cours du blé étaient à l'équilibre, mardi à la mi-journée, après la publication en fin de semaine dernière de deux rapports américains. En milieu de journée sur Euronext, la tonne de blé était inchangée sur mai à 163,75 euros et regagnait 25 centimes sur septembre à

168 euros, pour près de 7.000 lots échangés. Même si le blé a présenté des surfaces supérieures aux estimations, le marché de Chicago a globalement bénéficié de chiffres très en-dessous des prévisions des analystes, sur les surfaces cultivées aux Etats-Unis, en maïs et en

soja. Ces données ont entraîné tout le marché de la céréale, dont le blé. Le marché européen, qui a rouvert ce mardi après un long week-end de Pâques, bénéficiait à son tour de cette fermeté. La tonne de maïs, elle, était inchangée sur juin à 164,50 euros et reculait à peine,

de 25 centimes, sur août, à 169 euros, pour des échanges soutenus de plus de 800 lots. Les prévisions de stocks de maïs et de soja étaient en revanche supérieures aux anticipations, mais les marchés semblaient ignorer ces augures. H. Y.

Perturbation de l'alimentation en eau potable à Tiaret

La wilaya bénéficiera d'un programme d'urgence

■ Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a annoncé à Tiaret que la wilaya bénéficiera prochainement d'une enveloppe financière de 1 500 millions de DA, au titre du programme d'urgence réservé par le gouvernement à 31 wilayas confrontées l'année dernière à des perturbations de l'alimentation en eau potable.

Par Lyes B.

Lors d'un point de presse en marge de sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya, le ministre a fait savoir que Tiaret bénéficiera d'une enveloppe de l'ordre de 1 500 millions DA, à l'instar de 31 wilayas du pays ayant souffert l'été dernier de perturbations dans l'alimentation en eau potable, dans le cadre des programmes d'urgence du gouvernement qui permettront d'accroître la quantité d'alimentation de l'eau dans cette wilaya qui enregistre une extension urbanistique et dispose d'outils de développement dans les domaines agricole et industriel. A la faveur des programmes de l'Etat et la stratégie du secteur des ressources en eau, l'alimentation en eau potable s'est améliorée par les transferts dont ont bénéficié 12 wilayas du pays dont trois à partir de la station de l'eau de mer dessalée d'El Mactaa (Oran), en attendant l'approvisionnement de la wilaya de Tiaret à partir de cette infrastructure et des transferts des barrages notamment, à l'instar des wilayas de Bordj Bou-Arréridj, Sétif, Oum El Bouaghi, M'sila et Boussaâda et du Chott El Gharbi comme Tlemcen et Sidi Bel-Abbès. D'autre part, Hocine Necib a souligné que la pluviométrie cette année a renforcé l'efficacité des structures, des projets et les efforts déployés par l'Etat en matière d'investissements structurants de 12 wilayas du pays qui seront approvisionnées avant l'été prochain de 3 millions de mètres cubes d'eau potable, de même que pour l'agriculture, signalant que les précipitations ont dépassé la moyenne annuelle à Tiaret, atteignant 500 millimètres avec un taux de remplissage des barrages de cette wilaya à 100%, tout comme 12 wilayas du pays. Dans d'autres wilayas, il a atteint jusqu'à 73%, notamment à l'Est algérien. Le ministre a insisté sur l'utilisation des technologies de

l'information et communication (TIC) dans la gestion des ressources en eau (barrages, réseaux de distribution, ...) dans le cadre de la modernisation du secteur, soulignant qu'il existe des modèles d'utilisation des TIC dans les grandes wilayas comme Alger et Oran et que le barrage de Beni Haroun est géré par satellite. Hocine Necib a souligné que le gouvernement a approuvé dernièrement un décret exécutif portant sur la gestion des barrages et les retenues collinaires dont la gestion est accordée à l'Agence nationale des ressources en eau pour garantir leur exploitation optimale dans le domaine agricole. En inspectant le projet d'équipement et d'aménagement du périmètre irrigué de Takhmert, il a insisté sur la nécessité de son extension, de généralisation des techniques d'économie de l'eau et de fourniture de quantités d'eau pour augmenter les superficies irriguées de la wilaya qui ont atteint 37 500 hectares, dont 88% irrigués en eaux souterraines des nappes phréatiques. En visitant la station d'épuration des eaux d'Ain Boucheik pour



inspecter la station de séchage mécanique de la boue résultant de l'épuration, qui entrera en service après deux mois, le ministre a sensibilisé les agriculteurs sur l'importance d'exploiter ces ressources qui constituent un engrais naturel, tout en insistant sur l'accélération de la réalisation d'une station d'épuration STEP de Frenda dont le projet a bénéficié de la levée du gel. La visite

du ministre de deux jours dans la wilaya de Tiaret a été marquée par l'inspection du barrage de Bekhada, de la retenue collinaire de Kef Haidar à Mechraa Sfa et l'inauguration du projet de recordement en eau potable des populations de Sidi Bakhti et de deux réservoirs de 1 500 m³ à Mahdia. Hocine Necib s'est enquis de visu du projet d'alimentation en eau potable de six

communes du sud de la wilaya à partir de Chott Chergui et a suivi un exposé détaillé de la situation des ressources, du programme d'irrigation agricole et du projet de fourniture de 19 zones de Tiaret en eau de la station de l'eau de mer dessalée d'El Mactaa d'Oran.

L. B./APS

Blida/ Nouvelle gare de transport de voyageurs

Des entraves techniques à l'origine du retard du projet

Nombre d'entraves techniques sont à l'origine du retard accusé dans la réalisation du projet de la nouvelle gare de transport de voyageurs de Blida, lancée en travaux en 2013, a constaté le wali, Mustapha Layadhi, lors d'une visite d'inspection à ce chantier. Le problème des accès et des sorties, non encore fixés pour cette gare, sont en tête de liste des difficultés entravant son parachèvement, a relevé M. Layadhi, qui n'a pas manqué d'instruire, sur place, de l'impératif de remédier à ce problème en vue de la réception du projet dans les plus brefs délais, ceci d'autant plus, a-t-il ajouté, que l'«actuelle gare, mitoyenne au marché Kessab, est dénuée des moindres conditions assurées par une gare digne de ce nom». Le chef de l'exécutif, qui s'est montré «très insatisfait» de la situation de ce projet, attendu par la population locale, a recommandé la nécessité de «faire appel à des spécialistes

pour régler ce problème», dont il a endossé la responsabilité au bureau d'études en charge. En inspectant le chantier de cette future gare de Blida s'étendant sur une surface de 60 000 m², M. Layadhi a également exprimé sa «désapprobation» à l'égard de son rythme de réalisation, qu'il a qualifié de «très lent», mettant en doute la date avancée par l'entreprise en charge pour sa réception, fixée pour juin prochain. Aussi, il a instruit de sanctionner l'entreprise pour n'avoir pas respecté ses engagements, tout en la menaçant de lui retirer le projet en cas de non-respect des délais avancés pour la livraison du projet. Selon l'exposé présenté sur place, cette gare multimodale en réalisation dans la région de Sidi Abdelkader (cité Ramoul) dispose de toutes les commodités modernes nécessaires pour assurer le bien-être des voyageurs, dont des restaurants, des guichets pour la vente des tickets, des

espaces de repos pour les voyageurs venant de wilayas lointaines, outre sa dotation en caméras de surveillance pour assurer leur sécurité. La structure, dont le taux d'avancement est estimé à 92%, a été conçue pour accueillir, une fois opérationnelle, un volume quotidien de plus de 20 000 voyageurs et de 700 bus de différentes wilayas du pays. Outre l'absence des moindres commodités nécessaires aux voyageurs (restaurants, salles d'eau et arrêts de bus), la situation de l'actuelle gare de Blida, mitoyenne au stade Mustapha-Tchaker, est fortement aggravée par le commerce parallèle, qui est pratiqué sur une grande surface de cette gare, squattée par des vendeurs informels, à l'origine des tas de débris de toutes sortes, qu'ils laissent quotidiennement derrière eux, en fin de journée.

Hocine A.

Tlemcen

Lancement de deux opérations de pose de la fibre optique à Bab El Assa

L'opération de pose de la fibre optique à travers la wilaya de Tlemcen enregistre le lancement de travaux de deux opérations au niveau de la daïra frontalière de Bab El Assa, a annoncé le directeur de la Poste, des Télécommunications, de la Technologie et du Numérique. Ces travaux concernent les liaisons Bab El Assa-Arebouz sur huit kilomètres pour un montant

de 16 millions DA et Bab El Assa-Boukanoune-Souk Tlata sur 12 km pour une enveloppe de 18 millions DA, a indiqué Mehdi Khiter lors d'une visite du wali à trois communes de cette daïra. Dès l'achèvement de ces deux opérations, l'ensemble des 53 communes de la wilaya de Tlemcen seront reliées à la fibre optique, a-t-il fait savoir, soulignant que l'ensemble des vil-

lages se trouvant sur le tracé de ces deux derniers projets bénéficieront, également, des services offerts par la fibre, notamment l'accès à l'internet très haut débit et la modernisation des télécommunications. «Cette mesure permettra de toucher l'ensemble des villages de moins de 2 000 habitants», a-t-il ajouté. La commune de Souk Tlata bénéficie également de travaux de réhabilitation

et modernisation de son bureau de poste pour une enveloppe de huit millions de dinars, à l'issue desquels il sera classé recette de quatrième classe selon les normes du ministère de tutelle, a-t-il encore indiqué. Lors de cette visite, le chef de l'exécutif a par ailleurs annoncé l'ouverture d'un bureau de l'Agence nationale de l'emploi (Anem) dans le cadre du programme spécial zones fronta-

lières portant sur le renforcement de l'emploi. En outre, le barrage de Souani, réalisé depuis 1986 et inexploité depuis cette date, fera l'objet d'une étude de faisabilité qui déterminera l'opportunité de son utilisation, a souligné Ali Benyaïche qui a instruit le directeur des Ressources en eau pour le lancement de cette étude.

R. R.



Sahara occidental/ Présence d'éléments militaires du Front Polisario à El Guergarat – L'ONU dément les accusations du Maroc

■ Les Nations unies ont démenti les accusations du Maroc, selon lesquelles le Front Polisario aurait déployé des éléments militaires à El Guergarat, en affirmant que la Minurso n'a enregistré aucune violation de l'accord de cessez-le-feu dans cette zone tampon.

Par Sara H.

« Nos collègues de la Minurso n'ont observé aucun mouvement d'éléments militaires dans le territoire Nord-est. La Minurso continue de suivre la situation de près », a déclaré, Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU, lors de son point de presse quotidien. Dujarric répondait à une question sur les accusations du Maroc relatives à de prétendues violations de l'accord de cessez-le-feu par le Front Polisario dans cette zone démilitarisée, sous



Ph. > D. R.

Tunisie

La liste des martyrs et blessés de la Révolution remise au président Essebsi

LE PRÉSIDENT tunisien, Béji Caïd Essebsi, a reçu au palais de Carthage le président du Comité supérieur des droits de l'homme et des libertés fondamentales (CSDHLF), Taoufik Bouderbala, et le Rapporteur de la Commission des martyrs et des blessés de la Révolution, Abdellatif Fourati, a annoncé un communiqué de la présidence tunisienne. M. Essebsi a reçu à cette occasion le rapport de la Commission sur les résultats des travaux du Comité supérieur des droits de l'homme comportant une copie finale de la liste des martyrs et blessés de la Révolution. Le rapport remis au chef de l'Etat comporte une copie finale de la liste des martyrs et blessés de la Révolution que la présidence du gouvernement se chargera de publier au *Journal Officiel* de la République tunisienne (JORT). Dans une séquence vidéo publiée sur le site de la présidence de la République, M. Bouderbala a indiqué que la Commission a établi une liste définitive, rappelant que la liste des martyrs était prête depuis 2015 mais sa publication, selon la loi, restait tributaire de l'établissement de la liste des blessés de la Révolution. Il a indiqué, à ce propos, que la Commission a tenu 284 réunions et examiné 7 443 dossiers. Elle a reçu 386 dossiers de décès et a établi le nombre définitif des personnes qui ont bénéficié du statut de martyr tel que défini par la loi pour la période du 17 décembre 2010 au 28 février 2011. Par ailleurs, a-t-il assuré, en cas d'erreur non intentionnelle, un recours peut être déposé auprès des tribunaux, précisant que la loi ne permet pas à la Commission des martyrs et des blessés de la Révolution de réviser la liste. R. M.

surveillance des Nations unies. Le Maroc qui cherche à provoquer une crise à la veille des discussions prévues au Conseil de sécurité sur la prorogation du mandat de la Minurso, a envoyé dimanche une lettre au président du Conseil de sécurité dans laquelle il évoque « le maintien de la présence » d'éléments armés du Front Polisario à El Guergarat. Le Maroc est à l'origine de la crise dans cette zone sensible, située à la frontière avec la Mauritanie, lorsqu'il a voulu imposer en 2016 la construction d'une route traversant les territoires sous contrôle du Front

Polisario. Dans une note confidentielle transmise au Conseil de sécurité en août 2016, le secrétaire général de l'ONU avait reconnu la violation de l'accord militaire numéro un par le Maroc. Depuis, Rabat s'oppose à l'envoi d'une mission technique onusienne pour examiner la situation sur le terrain et envisager les moyens de résoudre la crise. Le chef de l'ONU a appelé le Maroc à « reconsidérer cette initiative afin que les deux parties au conflit puissent s'engager dans une discussion de bonne foi sur cette question ». Dans la copie préliminaire de son rapport sur la

situation au Sahara occidental, qui sera présenté courant avril au Conseil de sécurité, Guterres a rappelé que cette mission d'experts est prévue par le paragraphe 3 de la résolution 2351 (2017) du Conseil de sécurité, prorogeant le mandat de la Minurso. Ladite résolution reconnaît que la crise d'El Guergarat « soulève des questions fondamentales liées au cessez-le-feu et aux accords connexes et demande au SG de l'ONU d'examiner les moyens de la résoudre », a-t-il souligné. Le Secrétaire général a indiqué avoir transmis le 2 juin 2017 des

notes verbales au Front Polisario et au Maroc, proposant de résoudre cette crise par l'envoi d'une mission d'experts qui sera « chargée de mener des consultations approfondies avec les deux partis au conflit ». « Le Front Polisario a accepté la proposition en juin. En août le Maroc a répondu et estimé que la mission proposée était inopportune et inappropriée », a révélé le chef de l'ONU. En saluant la partie sahraouie qui a accueilli favorablement la proposition, Guterres a désigné implicitement le Maroc comme partie entravant le travail de l'ONU. S. H./APS

Maroc

Le procès des militants du Rif entre dans la dernière ligne droite

Le procès-fleuve des militants du mouvement de contestation du Rif, dans le nord du Maroc, entre cette semaine dans la dernière ligne droite avec l'audition des trois principaux meneurs qui risquent de lourdes peines. Un total de 54 hommes sont jugés en première instance depuis la mi-septembre devant la chambre criminelle de la Cour d'appel de Casablanca (ouest), en lien avec le mouvement de contestation dit du « Hirak » qui a secoué entre fin 2016 et mi-2017 le Rif. Les protestataires dénonçaient le sous-développement de leur région. Les auditions ont été organisées en fonction de la gravité des charges pesant contre les accusés. Poursuivi notamment pour les lourdes accusations d'« atteinte à la sécurité de l'Etat et participation à un complot contre l'intégrité territoriale du pays », Mohamed Jelloul, 47 ans, a été lundi le 52^e prévenu appelé à la barre. Les deux derniers, Nabil Ahemijq et

Nasser Zefzafi, considérés comme les principaux meneurs du mouvement, comparaitront dans les prochains jours, selon un des avocats de la défense. Tous trois encourrent des peines pouvant aller théoriquement jusqu'à la peine de mort. Lundi, Mohamed Jelloul a contesté devant la cour toutes les accusations de séparatisme. « Je suis jugé pour mon patriotisme, le remettre en question serait une insulte », a-t-il dit. « Nous ne sommes pas sortis dans les rues contre l'Etat mais pour revendiquer une patrie qui nous accueille tous : nous revendiquons nos droits dans cette patrie », a-t-il ajouté. « Nous sommes des comploteurs, mais la mort de Mouhcine Fikri n'était pas un complot », a-t-il lancé en référence au décès tragique d'un vendeur de poissons de 31 ans, broyé par une benne à ordures en tentant de s'opposer à la saisie de sa marchandise – de l'espardon interdit à la pêche – en octobre 2016. Sa

mort est à l'origine du mouvement de protestation qui a secoué le nord du Maroc pendant plusieurs mois. L'Etat affirme que la contestation sociale a fait 902 blessés chez les forces de l'ordre et provoqué environ deux millions d'euros de dégâts. L'« approche sécuritaire » adoptée par les autorités a été vivement critiquée par des associations de défense des droits de l'Homme, qui ont dénoncé la « répression » du mouvement. Environ 450 personnes ont été arrêtées pendant les événements, selon plusieurs associations, et des dizaines de peine de prison ont été prononcées à Al-Hoceïma, épice de la contestation. Nassef Zefzafi, un chômeur de 49 ans, s'était imposé comme le visage de la contestation avec ses harangues publiques et ses attaques contre « l'Etat corrompu », avant d'être interpellé en mai 2017 pour avoir interrompu un pèche dans une mosquée. Amel N.

Libye

Les terroristes de l'EI traqués dans l'Ouest

Le Gouvernement libyen d'union nationale (GNA) a annoncé le lancement d'une opération militaire pour traquer les terroristes du groupe autoproclamé « Etat islamique » (EI/Daech) dans l'ouest du pays. « L'opération Tempête de la Patrie a été lancée lundi à l'aube sur ordre du chef du GNA Fayez al-

Sarraj, en sa qualité de chef des forces armées », a indiqué son porte-parole, Mohamad al-Sallek, à la presse lundi, selon des médias. L'opération de ratissage vise « tous les foyers du terrorisme » autour des villes de Misrata (200 km à l'est de Tripoli), Bani Khalid, Tarhouna, Misllata, al-Khoms et Zliten (Ouest), sous le

commandement de la Force de lutte antiterroriste (FLA), a précisé ce porte-parole. Cette force, créée en janvier 2017 par le GNA, est basée actuellement à al-Khoms, une ville côtière située à une centaine de kilomètres à l'est de la capitale, a indiqué le maréchal Mohamad al-Zeen qui la commande. L'EI avait profité

du chaos pour s'implanter à Syrte en juin 2015, mais le GNA a repris le contrôle de la cité en décembre 2016. Depuis, plusieurs terroristes se sont repliés vers le désert d'où ils tentent de se réorganiser et mener des attaques, selon des analystes et des sources militaires libyennes. Agences



Israël

Netanyahu sous les feux des critiques après sa volte-face sur les migrants

■ Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, est depuis hier sous le feu des critiques après la suspension d'un accord avec l'ONU qui prévoyait la régularisation de milliers de migrants africains en Israël et la réinstallation d'un nombre similaire dans des pays occidentaux.

Par Rosa C.

Annoncé lundi avant d'être suspendu quelques heures plus tard par M. Netanyahu, cet accord conclu avec le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) a vocation à se substituer à un programme d'expulsions, qui avait fait l'objet d'une vive controverse et a été annulé. Il prévoit la réinstallation de plus de 16 000 Soudanais et Érythréens vivant en Israël dans des pays occidentaux. En échange, l'État hébreu s'engage à donner un titre de séjour à un nombre équivalent

devant rester sur son territoire. «J'ai décidé de suspendre l'application de cet accord et d'en repenser les termes», a toutefois écrit lundi soir M. Netanyahu sur Facebook. Le Premier ministre a affirmé avoir été attentif aux critiques d'habitants de Tel-Aviv, où vivent la plupart de ces migrants. Mais l'annonce de l'accord avec l'ONU avait aussi provoqué de vives réactions au sein de la droite israélienne, et jusqu'à certains proches. «Israël est un État juif et démocratique qui doit s'efforcer de conserver son identité (...). Les clandestins illégaux doivent

repartir dans leurs pays», avait asséné le ministre de la Culture, Miri Regev, un soutien d'ordinaire indéfectible de M. Netanyahu. Hier, le ministre de l'Éducation, Naftali Bennett, dirigeant du parti nationaliste religieux Foyer juif, a également jugé à la radio publique qu'Israël n'avait «aucune obligation morale d'accueillir des clandestins à la recherche de travail». Il a réaffirmé vouloir l'annulation pure et simple de cet accord «problématique» avec l'ONU, et non sa seule suspension. Benjamin Netanyahu, qui avait promis l'an dernier de «rendre le sud de Tel-Aviv aux citoyens d'Israël», doit rencontrer les représentants de ces habitants ce hier. Dans une première réaction à l'AFP, le HCR a déploré la suspension de l'accord. «Nous restons disposés (à l'appliquer) car tout le monde en aurait tiré profit», a affirmé une porte-parole, Carlotta Salma. Dans le cadre de cet accord, des pays comme «le Canada, l'Allemagne et l'Italie» ont vocation à accueillir ces milliers de migrants, selon M. Netanyahu. Ces deux derniers pays ont toutefois démenti lundi soir. M^{me} Salma a elle évoqué un «malentendu», assurant que le HCR s'était donné pour mission de «trouver un accord avec (les pays) se portant disponibles». Selon les autorités israéliennes, 42 000 migrants africains vivent actuellement en Israël. Les femmes et les enfants n'étaient pas menacés par le plan initial d'expulsions. Ces migrants sont arrivés majoritairement après 2007, à partir du Sinaï. La frontière à l'époque poreuse avec l'Égypte a depuis été rendue quasiment hermétique. Ils se sont installés en nombre dans des quartiers pauvres de Tel-Aviv,



PH. D. B.

la grande ville côtière. La suspension de l'accord avec le HCR a été saluée par des responsables de droite et les militants opposés à la présence des migrants en Israël. Elle a en revanche été vivement critiquée par l'opposition qui, la veille, avait salué l'annonce de l'accord. Le chef du parti travailliste, Avi Gabbay, s'est inquiété sur son compte Twitter des capacités du Premier ministre israélien à diriger le pays. «Nous n'avons aucune raison de penser que, sur les questions de sécurité, les décisions de Netanyahu sont les meilleures», a-t-il écrit. «A 16h00, c'est un dirigeant qui prend des décisions difficiles. A 23h00, c'est une girouette apeurée», a renchéri Ofer Shelach, député du parti Yesh Atid. L'éditorialiste du quotidien «Yediot Aharonot», Sima Kadmon, a estimé que ce revirement constituait «un signal d'alarme sur la conduite généra-

le» de M. Netanyahu. «Il a suffi de quelques tweets et de vibrations négatives sur les réseaux sociaux pour que six heures quarante-cinq après l'annonce de l'accord, une décision si importante soit annulée», a raillé M^{me} Kadmon, tout en évoquant le soutien de la gauche à «une décision courageuse et logique». Durant la rencontre entre M. Netanyahu et les habitants de Tel-Aviv, une manifestation contre la suspension de ce plan doit se tenir à Jérusalem devant le bureau du Premier ministre. Pour Shefi Paz, une des militantes opposées à la présence de migrants africains à Tel-Aviv, «il est temps que le gouvernement trouve une solution à long terme». M^{me} Paz, qui devait rencontrer M. Netanyahu, a déclaré à l'AFP qu'elle allait lui dire que «tous les clandestins doivent être expulsés».

R. C.



Points chauds

Banquier

Par Fouzia Mahmoudi

Lorsqu'Emmanuel Macron est arrivé, sans surprise, suite au second tour de l'élection présidentielle face à Marine Le Pen, gagnant et élu nouveau président de la République française, de nombreux pays européens se sont réjouis. L'Allemagne en particulier a apprécié de voir à l'Élysée un président au fait des réalités économiques de la France et de l'Europe et qui selon ses discours de campagne et son programme semblait prêt à s'attaquer aux dures réformes nécessaires pour remettre à flot les finances européennes. Mais selon plusieurs sources à Bruxelles, Macron réalise désormais que son projet de renforcement de la zone euro, dotée d'une capacité budgétaire, ne se fera pas. «Ils ont abandonné», glisse-t-on à Bruxelles en désignant à la fois le président français et Bruno Le Maire, son ministre de l'Économie. Lors du dernier sommet de la zone euro, le vendredi 23 mars, Macron s'est heurté au rituel mur d'incompréhension de la part des pays du Nord, les Pays-Bas en tête. Pas question pour eux de créer un «budget» qui ne servirait qu'à alimenter les pays du Sud dépensiers... Le chef de l'État pourrait objecter que la concurrence fiscale déloyale des Néerlandais prive les autres États européens, y compris ceux du Sud, de recettes fiscales qui leur seraient bien utiles pour se mettre à niveau. En somme, la question de l'harmonisation fiscale vis-à-vis des multinationales relève des problèmes stratégiques de la zone et le comportement des Pays-Bas ou du Luxembourg y contribue. Angela Merkel, elle, prend son temps et compose avec son partenaire français. La première séance de travail entre les deux dirigeants a mis l'accent sur la nécessaire «convergence» des économies européennes. Mais les Allemands déconstruisent méthodiquement et avec diplomatie les projets du président français. D'abord parce qu'ils ne partagent pas exactement les analyses sur les causes de la crise économique qui a frappé le monde et l'Europe en 2008. «À l'époque, Emmanuel Macron était chez Rothschild, note-t-on outre-Rhin. Sa lecture de la crise est celle d'un banquier. Ses réponses sont celles d'un banquier. Nous avons, pour notre part, une lecture plus nuancée. Nous pensons que, si les économies européennes avaient été solides sur les fondamentaux, nous aurions bien mieux résisté à la crise». Pas question pour les Allemands de créer un budget de la «zone euro» qui ne connaîtrait aucune conditionnalité économique et pousserait les États membres à des relâchements. En fait, c'est même le cadre «zone euro», privilégié par Macron, qui ne convainc pas les Allemands. «Si l'économie subit une crise, c'est toute l'Europe qui en souffrira, zone euro ou pas», explique-t-on à Berlin. Les Allemands se distinguent par une démarche plus inclusive, prenant garde de ne jamais laisser de côté la Pologne (hors zone euro). Les Français, eux, sont traditionnellement davantage tournés vers l'idée d'une «avant-garde» qui irait plus loin et montrerait le chemin aux autres États membres libres de la rejoindre plus tard. Un banquier à l'Élysée pourrait ainsi ne pas être la panacée promise par ses partisans et aurait du mal à concevoir une politique financière basée non seulement sur le long terme mais surtout sur l'entente entre nations de différents niveaux économiques. Toutefois, Macron a prouvé qu'il était capable d'apprendre rapidement et surtout d'être capable d'adaptation. Reste à savoir si cela sera suffisant pour l'Europe qui a besoin plus que jamais aujourd'hui que ses pays dirigeants soient à même de relever le défi d'une crise financière dont les retombées sont toujours aussi néfastes dix ans plus tard.

F. M.

Afghanistan

Une centaine de morts et blessés dans une école coranique

Au moins une centaine de personnes, dont de nombreux enfants, ont été tuées et blessées lundi dans le bombardement par l'aviation afghane d'une école coranique (madrassa) du nord-est de l'Afghanistan, selon les bilans hospitalier et sécuritaire disponibles. Au lendemain de ce raid de l'armée de l'air afghane, deux sources de sécurité s'exprimant sous couvert de l'anonymat ont fait état d'un bilan de «59 morts, dont une majorité d'enfants parfois âgés de 8 ans et 17 talibans» ainsi que «57 blessés». Le raid s'est produit à la mi-journée au cours d'une cérémonie de remise de diplômes de fin d'année dans une madrasa de ce district, largement sous contrôle taliban. Le porte-parole du ministère de la Santé à Kaboul, Wahid Majroh,

a confirmé hier matin que «57 civils, dont des enfants et des vieillards ont été conduits à l'hôpital régional de Kunduz ainsi que cinq morts». Une source de sécurité a fait valoir que les talibans «n'amènent généralement pas leurs victimes à l'hôpital public», d'autant que celui de Kunduz est distant de plusieurs dizaines de km du site bombardé dans le district de Dashte Archi. La Mission d'Assistance à l'Afghanistan (Manua) a annoncé l'envoi sur place d'une équipe de la division Droits humains pour «établir les faits», précisant qu'elle «regardait de près» les informations relatives à ce bombardement. Un témoin arrivé sur les lieux juste après la frappe, Abdul Khalil, a affirmé à l'AFP avoir «compté 35 corps, la plupart

décapités». «Dans ma seule tribu, 15 personnes ont été tuées dont mon neveu de 15 ans», a-t-il ajouté, évoquant une «boucherie: tout était couvert de sang et le sol, jonché de morceaux de corps, de têtes, de membres». Le porte-parole de la 20^e Division de l'armée à Kunduz, Ghulam Hazrat Karimi, avait fait état lundi à l'AFP de 20 talibans tués et autant blessés, sans mentionner de victimes civiles. L'armée et les services de sécurité accusent les insurgés d'avoir planifié une réunion de leurs commandants dans cette école religieuse et disposé «de nombreux gardes à moto tout autour». «Ils ont immédiatement tiré à l'arme légère contre les hélicoptères de l'armée après le raid», a précisé une de ces sources.



Maison de la culture Ali-Zaâmour de Bouira

Six wilayas participent au 1^{er} Salon national de la bande dessinée

■ Six wilayas participent depuis lundi à la première édition du Salon national de la bande dessinée, inaugurée dans la matinée à la Maison de la culture Ali-Zaâmour de la ville de Bouira, a indiqué à l'APS la directrice de cet établissement.

Par Adéla S.

« **P**our le moment, nous comptons quatre wilayas présentes au premier Salon de la bande dessinée, à savoir Bouira, Alger, Tizi Ouzou et Oran. Quant à Blida et Médéa, elles devront arriver dans la journée pour y prendre part », a expliqué M^{me} Cherbi à l'ouvertu-

re du salon. D'autres wilayas avaient annoncé leur participation auparavant comme Annaba, Biskra, Chlef et Tiaret, mais leurs représentants ne sont pas venus, a-t-elle dit. A l'ouverture du salon, les organisateurs et les autorités locales de la wilaya de Bouira ont rendu un vibrant hommage à Ahmed Haroun, bédéiste et auteur de «*M'quidech*». Cette première édi-

tion est organisée du 2 au 4 avril à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfant, a indiqué la même responsable. Pour ce premier jour, le salon est marqué par des expositions dédiées au livre pour enfants et à tous les travaux ayant trait à la bande dessinée en Algérie. Des conférences sur la bande dessinée, sa naissance et sa traduction en Algérie, seront animées par des



spécialistes et des professeurs, à l'image de Ghouzieli Nacer-Eddine, Mohieddine Nabil et Salim Brahimi qui est directeur de l'édition Z-Link. Des ateliers pour enfants ont été ouverts

dans la matinée au niveau des différentes salles de la Maison de la culture Ali-Zaâmour. Par ailleurs, sept maisons d'édition, à savoir Z-Link, Pins, Kissa, Fibda, Assirem, Dalimen et l'association Numédia d'Oran, prennent part à cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à aujourd'hui, a fait savoir M^{me} Cherbi. Le salon connaîtra également la projection de films d'animation comme «*Talls of Africa*», qui sera suivie d'un débat sur les œuvres artistiques animé par Djilali Beskri, qui est le chef du projet. Les exposants et les invités participent à la réalisation d'une fresque murale à la Maison de la culture Ali-Zaâmour, a précisé la même responsable.

A. S./APS

Constantine:

Exposition du plasticien Hassan Chorfi

Plus de trente nouvelles œuvres de l'artiste plasticien et photographe Hassan Chorfi sont exposées depuis dimanche au hall de la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine. «*Constantine, espace conquis*» ou encore «*Une lettre pour personne*», sont autant de toiles à travers lesquelles l'artiste «*traduit*» les actes irresponsables qui polluent le paysage de «*sa ville*» et symbolise la conscience dans toute sa profondeur. Fruit de plusieurs mois de travail, l'exposition,

affirme l'artiste, «*propose aux visiteurs un voyage dans l'univers insondable de l'âme humaine, de ses sensations et ses émotions*». «*Les couleurs et les éléments utilisés sont disposés de manière égale sur toute la surface du tableau et offrent au public le plaisir d'interpréter chaque coup de pinceau*», souligne l'artiste. Evoquant son style, le plasticien atteste qu'à travers ses toiles il œuvre à «*marier harmonieusement l'approche artisanale sobre à une recherche créative*» et affir-

me que «*la recherche esthétique et l'élan humaniste constituent le contenu commun à toutes ses œuvres*». Cumulant plus de trois décennies d'expérience dans le domaine des arts plastiques, Hassan Chorfi a exposé ses œuvres un peu partout en Algérie ainsi que dans plusieurs pays étrangers. Il est à noter que cette exposition, qui a suscité la contemplation des visiteurs, devra se poursuivre jusqu'à lundi.

Racim C.

Mostaganem

La troupe palestinienne «Achikine» enflamme le théâtre Djillali-Benabdelhalim

La troupe palestinienne «*Achikine*» a enflammé le public présent au théâtre régional «*Djillali-Benabdelhalim*» avec des chansons patriotiques. L'assistance nombreuse, constituée de membres de la communauté palestinienne résidant dans la wilaya de Mostaganem et des wilayas voisines, d'étudiants, de familles mostaganémoises, d'artistes et d'intellec-

tuels locaux, a été gratifiée de chants et musique par la troupe «*Achikine*» dirigée par le compositeur et chanteur Mohamed Habbache. Une minute de silence a été observée à la mémoire des martyrs algériens et palestiniens, avant la projection d'un documentaire sur écran géant du théâtre, traitant du parcours artistique de la troupe «*Achikine*» fondée à Damas (Syrie) en 1977 et

ses trois visites en Algérie en 1981, 1983 et 1989. La troupe palestinienne composée de 14 membres a présenté plusieurs des poèmes et des chants sur des airs de Debka, Houara et Moual palestiniens, accompagnée du public prenant des refrains et avec de chaleureuses ovations. Le président de la troupe, Mohamed Habbache, a déclaré à l'APS que cette tour-

née artistique en Algérie constitue une occasion pour relancer le groupe et préparer son retour pour célébrer des galas après des années d'arrêt et deux années de tentatives pour réunir les membres fondateurs. M. Habbache a également souligné que «*la visite de la troupe Achikine en Algérie et sa tournée dans plusieurs wilayas est très importante, eu égard à son rôle*

de préservation de l'identité et du patrimoine artistique et musical du peuple palestinien». Cette troupe se reproduira prochainement dans les wilayas de Sétif et Jijel dans le cadre de sa tournée organisée à l'occasion du 42^e anniversaire de la «*Journée de la Terre*», à l'initiative de l'Agence algérienne du rayonnement culturel (Aarc).

R. C.

Activités touristiques

Appel à l'exploitation des sites archéologiques

Les participants aux travaux de la 1^{re} conférence sur le «*développement et la promotion du tourisme culturel*» ont appelé, lundi à Alger, lors de la clôture de cette manifestation, à l'impératif de valoriser et d'exploiter les sites archéologiques, les monuments historiques et les parcs culturels dans les activités touristiques, à même d'élaborer une nomenclature pour les métiers du tourisme culturel tout en adoptant les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour faire la promotion au tourisme national et local. A ce propos, les participants aux trois ateliers ayant débattu l'importance de l'exploitation des sites archéologiques dans l'activité touristique, l'appui à la formation et l'adoption des TIC en vue de promouvoir le tourisme culturel, ont recommandé «*l'affectation d'espaces adéquats à l'activité touristique, commerciale et artisanale près des sites archéologiques ainsi que l'accompagnement des artisans en matière de commercialisation et de promotion du produit artisanal au niveau des sites touristiques à caractère culturel tout en leur accordant des avantages fiscaux*».

Outre le renforcement de la sécurité et du contrôle, ils ont souligné la nécessité de rationaliser l'exploitation des sites archéolo-

giques et des monuments historiques à même de renforcer l'investissement au niveau de ces sites en permettant aux agences de voyages agréées d'ouvrir des locaux selon les normes près de ces sites pour assurer des prestations touristiques. Les participants à cette conférence ont appelé à l'élaboration d'une nomenclature pour les métiers du tourisme, à l'adaptation de la formation, à l'actualisation des programmes selon les besoins et à la création d'un groupe de travail intersectoriel pour généraliser le mode de formation à travers l'apprentissage tout en réhabilitant les métiers liés au patrimoine et valorisant d'autres relatifs à la restauration des sites archéologiques.

Les participants ont insisté également sur la nécessité d'introduire les réseaux sociaux et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pour faire connaître le tourisme culturel en développant les techniques modernes de marketing.

Dans ce sens, ils ont souligné la nécessité de coordonner les efforts entre les services de communication au sein des entreprises touristiques et culturelles et les acteurs actives dans le domaine en vue de produire des produits touristiques et culturels divers et la commercialisation des pro-

duits touristiques et culturels permettant la promotion de la destination touristique nationale tout en adoptant la numérisation dans ce cadre.

A l'issue de cette rencontre, le secrétaire général du ministère de la Culture, Oulebsir Ismail, représentant du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a mis en exergue l'importance de l'organisation de cette conférence qui «*participera à traduire la volonté politique du gouvernement visant à concrétiser le programme de développement du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika tendant à rendre le secteur du tourisme parmi les secteurs prometteur en matière de croissance économique hors hydrocarbures*», a-t-il dit.

Pour sa part, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hacene Mermouri, a appelé à l'élaboration d'un guide touristique englobant les différents sites archéologiques, historiques et civilisationnels en vue de les exploiter dans le domaine touristique avec l'appui aux actions communes entre les deux parties dans le cadre de groupes de travail et de commissions mixtes conformément à un programme préétabli pour promouvoir le tourisme culturel.

Afaf D.

Batna Réouverture du musée de Timgad au cours de ce mois

LE MUSÉE du site archéologique de Timgad, à Batna, sera rouvert au public au cours du mois d'avril après sa restauration, a affirmé, lundi à Alger, le directeur général de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés Abdelouahab Zekkar. Intervenant en marge d'une conférence nationale sur le développement et la promotion du tourisme culturel, M. Zekkar a déclaré que «*la majorité des œuvres d'art du musée de Timgad, fermé depuis plus de 10 ans après avoir subi le pillage durant la tragédie nationale en 1995, ont été récupérées, soit près de 823 pièces*». Le même responsable avait, rappelle-t-on, indiqué en 2016 que «*la réouverture du Musée allait être suivie de l'ouverture d'autres structures au niveau du site, dont des boutiques de vente de produits artisanaux*».

L. M.



El Hadi Ould Ali «Le sport algérien a démontré sa performance»

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a indiqué, lundi soir à Tizi-Ouzou, que «le sport algérien a démontré avec mérite son niveau et sa performance dans les grandes compétitions, à différents niveaux». S'exprimant lors de la cérémonie de clôture de la 21^e édition du Tour d'Algérie de cyclisme (TAC) qui s'est déroulée au parc de loisirs Tamaghra (nouvelle-ville), M. Ould Ali a indiqué que grâce au programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour développer les activités sportives en général et le cyclisme en particulier, «l'Algérie a démontré avec mérite, sa place et ses capacités dans différentes disciplines, à différentes échelles et niveaux». L'émergence durant ce TAC 2018 de quatre cyclistes algériens qui ont remporté les quatre maillots, à savoir le jaune

décorché par Azeddine Lagab du GS Pétrolier, le vert par Youcef Reguigui, le maillot à pois par Bengayou Abderraouf des Lions de l'Atlas blidéen et blanc du meilleur cycliste de moins de 23 par Hamza Yacine du GS pétrolier, «témoigne de ce niveau de performance atteint par le sport et les athlètes algériens», a souligné le ministre. M. Ould Ali qui a salué la bonne organisation de cette 21^e édition du TAC qui s'est déroulée en 7 étapes, et marquée par la participation de 91 athlètes professionnels d'Algérie et de pays étrangers à savoir le Bahreïn, la France, la Syrie, l'Allemagne, le Maroc, la Tunisie et la Mongolie, a observé que cette compétition «a été une occasion pour mettre en avant le patrimoine culturel, les traditions et la beauté des paysages ainsi que la richesse du relief naturel de l'Algérie».

Boxe/Championnat arabe (seniors messieurs) L'EN à Khartoum

LA SÉLECTION algérienne de boxe seniors (messieurs) s'est envolée ce lundi après-midi à destination de la capitale soudanaise Khartoum pour prendre part aux championnats arabes des nations (4-7 février), a-t-on appris de la Fédération algérienne de boxe (FAB). L'Algérie sera représentée à ce rendez-vous arabe par neuf boxeurs : Touareg Yacine, Mohamed Flissi, Khalil Litim, Reda Benbaaziz, Chemsedine Kramou, Bousaid Naceredine, Azzou Boudia, Houmri Mohamed et Boughrara Mabrouk. La délégation algérienne est conduite par le vice-président de l'instance fédérale, Athmane Laazizi. Le début des compétitions est prévu pour aujourd'hui, alors que les finales auront lieu le 7 avril. Le staff technique national, composé des entraîneurs Ahmed Dine, Boubekri Abdelhafid et Slimane Belounis, avait pré-sélectionné 18 athlètes pour un stage qui

s'est déroulé à Tiaret du 12 au 31 mars, avant d'établir la liste finale des neuf boxeurs devant représenter l'Algérie à ce rendez-vous arabe. «Nous allons participer à ce rendez-vous arabe avec l'objectif de récolter deux médailles et c'est le pronostic avancé par le staff technique national. La compétition sera très rude en présence des Tunisiens et Marocains qui auront certainement leur mot à dire», a déclaré à l'APS Mourad Meziane, directeur technique national (DTN). Outre l'Algérie et le Soudan (pays organisateur), huit autres pays prennent part aux championnats arabes : Qatar, Yémen, Palestine, Liban, Tunisie, Maroc, Irak et Jordanie. «Nous avons sélectionné les meilleurs boxeurs ayant confirmé lors du stage de Tiaret, excepté Hamza Beguarni (+91 kg) qui souffre d'une légère blessure».

Tour d'Algérie cyclisme - TAC 2018 Lagab s'impose, trois maillots pour les Algériens

LE CYCLISTE algérien Azeddine Lagab du GS Pétroliers a remporté lundi le 21^e Tour d'Algérie cyclisme (TAC) 2018 à l'issue de la 7^e et dernière étape disputée entre Béjaïa et Tizi-Ouzou sur 121 kilomètres. Le natif de la wilaya de Béjaïa qui a donc remporté le maillot jaune, a brillé tout au long du TAC 2018 qui a débuté le 27 mars dernier à partir de Tahat dans la wilaya Tamanrasset. Lagab a remercié les habitants de la wilaya Tizi-Ouzou pour «leur accueil chaleureux, l'un des meilleurs de ce TAC», a-t-il dit. Youcef Reguigui de Sovac Natura 4 Ever a endossé quant à lui le maillot vert du meilleur sprinter en gagnant la dernière étape. Le maillot à pois du meilleur grimpeur a été décroché par Bengayou Abderraouf des Lions de l'Atlas blidéen pour sa performance au deuxième

point chaud sur les hauteurs d'Adekar à 50 km du parcours (Béjaïa), alors que le maillot blanc du meilleur cycliste des moins de 23 ans a été remporté par Hamza Yacine du GS pétroliers. Ce tour, organisé par la Fédération algérienne de cyclisme et placé sous le haut patronage du ministre de la Jeunesse et des Sports, a enregistré la participation de 91 coureurs issus de clubs professionnels algériens et étrangers dont le Bahreïn, la France, la Syrie, l'Allemagne, le Maroc, la Tunisie et la Mongolie. Durant les sept étapes de ce tour d'Algérie, les athlètes ont sillonné les wilayas de Tamanrasset, Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès, Mascara, Tiaret, Médéa, Bouira, Béjaïa et Tizi-Ouzou, sur un parcours aux reliefs riches et diversifiés, entre désert, mer et montagnes.

Equipe nationale Les vérités de Madjer

■ Le sélectionneur national, Rabah Madjer, est sorti de sa réserve pour aborder les questions relatives à la gestion du groupe, surtout après ce qui s'est dit suite au match face à l'Iran qui s'est joué à Graz, en Autriche, et s'est soldé par une défaite des Verts sur le score de (2/1).



Le sélectionneur sort de son mutisme

Par Mahfoud M.

Le coach de l'EN a tenu à dire qu'il n'y a pas de problèmes dans le vestiaire et que ce dernier était, d'ailleurs, destiné pour se changer et non pour créer des problèmes ou tout autre chose. Pour ce qui est du geste de Mahrez à sa sortie et son remplacement, le sélectionneur national avouera que c'est compréhensif vu qu'il voulait continuer à jouer. «Mahrez est une star et il est normal qu'il veuille jouer toute la rencontre, mais je souhaitais tester

d'autres joueurs et c'est pour cela que j'ai décidé de le faire sortir», dira Madjer qui n'en veut pas à l'attaquant de Leicester. Pour ce qui est de Taïder, il avouera qu'il avait fait un choix au milieu et il n'entraîne pas de son choix, ajoutant que s'il l'avait incorporé il aurait pu y avoir un déséquilibre. C'est pour cela qu'il a opté pour d'autres joueurs. «Personne n'a signé un contrat pour jouer titulaire et je suis le seul à décider de faire jouer n'importe quel joueur», a-t-il indiqué. Le même constat a été fait pour le milieu de terrain de

Moscou, Sofiane Hani, qu'il avouera avoir fait sortir à dessein car il ne souhaitait pas prendre 4 ou 5 buts, chose qui se serait produite s'il l'avait laissé et d'autant qu'il avait besoin d'une sentinelle pour fermer au milieu. Madjer avouera qu'il dérange parce qu'avec lui tout a changé, il n'y a pas d'ingérence dans son travail technique et qu'il est là pour la sélection nationale qui a vécu une étape difficile. Il souhaite que tout le monde comprenne qu'il est là pour travailler et pour remettre les Verts sur les rails.

M. M.

Ligue des champions d'Asie Bounedjah s'illustre et marque

L'international algérien d'Al-Sadd (Qatar), Baghdad Bounedjah, auteur d'un doublé ce lundi à domicile face à Al-Wasl (2-1), en match comptant pour la 5^e journée (Gr.C) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Asie de football, s'est hissé en tête du classement des buteurs avec sept buts. Le joueur algérien a ouvert le score dès la 9^e minute de jeu avant de récidiver en seconde période (53') pour niveler la

marque. La formation émiratie a réduit le score dans le temps additionnel (90+2) par l'entremise de Caio. A la faveur de cette victoire, Al-Sadd reprend la tête du classement avec 12 points, avec deux longueurs d'avance sur son poursuivant Persepolis (Iran), tenu en échec sur le terrain des Uzbeks du Nasaf Qarshi (0-0) Eloigné des terrains depuis deux mois à cause d'une fracture au niveau du tibia, le buteur avait effectué en février dernier

son retour à la compétition, enchaînant les performances qui lui ont valu d'être retenu pour les deux matchs amicaux disputés par l'équipe nationale en mars dernier face à la Tanzanie (victoire 4-1, dont un doublé de Bounedjah) et contre l'Iran (défaite 2-1). L'ancien joueur de l'USM El-Harrach (Algérie) et de l'ES Sahel (Tunisie) compte désormais 21 buts, toutes compétitions confondues, depuis le début de la saison.

RC Arbaâ Boudjaârane limogé

La direction du RC Arbaâ, pensionnaire de la division nationale amateur (Gr. Centre), et l'entraîneur Samir Boudjaârane ont mis fin à leur collaboration à l'amiable, a-t-on appris auprès de intéressés. «Nous nous sommes mis d'accord pour une séparation à l'amiable. C'était difficile pour moi de continuer ma mission d'autant que je suis sous le coup d'une suspension de trois mois infligée au début de la phase retour, je ne pouvais pas

diriger mes joueurs à partir du banc, ce qui n'est pas évident», a affirmé Boudjaârane. Le RCA reste sur une défaite en déplacement concédée samedi face au JSD Jijel (1-0) dans le cadre de la 25^e journée de la compétition, un revers qui a fait reléguer l'équipe à la 2^e place au classement avec 49 points, à une longueur de retard sur le leader du NC Magra. «J'ai songé à partir avant cette rencontre, mais je pense que cette défaite a poussé

la direction à vouloir se séparer de mes services. L'équipe se trouve en bonne position pour accéder en Ligue 2 avec notamment un calendrier favorable», a-t-il souligné. Et d'enchaîner : «L'idéal est de donner l'occasion aux autres membres du staff technique : l'entraîneur-adjoint Farouk Souilah et l'entraîneur des gardiens de but Fateh Toulal de finir la saison, une manière de travailler dans la continuité», a-t-il conclu.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Série d'enlèvements

La LADDH alerte sur les rapt d'Algériens en Libye

LA LIGUE algérienne pour la défense des droits de l'Homme suit avec une grande préoccupation la recrudescence d'une série d'enlèvements dont victimes les Algériens en Libye par les milices armées locales, et ce en l'absence de la loi, de sécurité dans le pays. A ce propos, la LADDH évoquera le cas de la famille Berahil Boumediene, originaire de Ain Temouchent et résidant à Tripoli, dont la femme et le fils ont été victimes d'un rapt par des milices armées libyennes, souvent qualifiées d'«inconnues». Aussi, la LADDH appellera «les auteurs ainsi que les descendants de Omar El Mokhtar à la libération immédiate, des otages et à faciliter leur retour en Algérie». Par ailleurs, la LADDH, lançant «un appel au ministère des Affaires

étrangères pour une intervention d'urgence», demandera également «aux autorités libyennes de prendre les mesures nécessaires afin de mettre un terme à la terreur dans laquelle vivent les ressortissants Algériens».

Selon la LADDH, il ne s'agit pas du premier enlèvement dont sont victimes les Algériens en Libye. Et pour cause, elle rappellera le cas de l'infirmière Bakhouch Samia, originaire de la wilaya de Khenchela, kidnappée en avril 2017. A ce cas, la LADDH ajoutera le rapt du journaliste Athemane Lahyani en août 2016, ainsi que l'enlèvement aux frontières algéro-libyennes de Mohamed El Aid Khelifi à Illizi en 2012. Et la liste est «encore longue», soulignera la LADDH.

L N

Lutte antiterroriste

Un «dangereux» terroriste abattu à Skikda

Un «dangereux» terroriste a été abattu lundi dans la wilaya de Skikda par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a également récupéré un pistolet mitrailleur, indique hier un communiqué du ministère de la Défense. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de ratissage menée dans la zone de Boudoukha, commune d'Aïn Kechra, wilaya de Skikda, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, hier 2 avril 2018, un dangereux terroriste et a récupéré un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov», précise la même source. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP «ont découvert et détruit, lors de deux opérations menées à Boumerdès et Batna, quatre casemates pour terroristes contenant deux bombes de confection artisanale ainsi que des vivres et des effets vestimentaires».

Y. N.

Beaucoup de tentatives mais sans grand succès

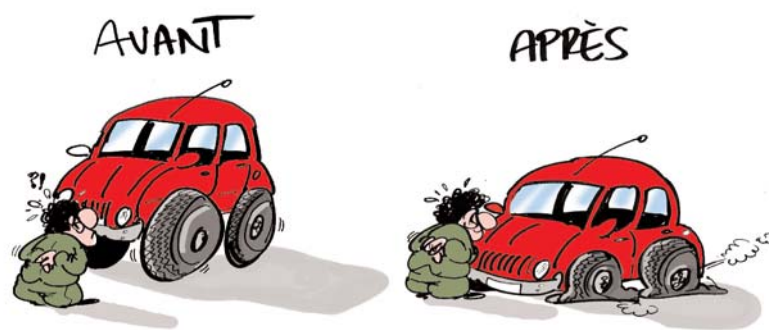
L'inclusion financière reste timide

En matière d'inclusion financière, la Banque d'Algérie mène une action constante en faveur de l'accessibilité bancaire et financière. Plusieurs mesures ont initié et conforté cette démarche, visant notamment à faire participer l'ensemble des citoyens et acteurs économiques à la généralisation effective et efficiente de l'acte de bancarisation. Toutefois, le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA) a avoué que malgré les instructions, l'inclusion financière est restée timide. «Il y a eu beaucoup de tentatives mais qui ont été sans grand succès. J'étais dans une banque commerciale et je parle en connaissance de cause : le système bancaire s'est enfermé dans une situation qui l'a amené, en voulant développer du zèle dans la loi sur la lutte anti-blanchiment, à aller à l'encontre de cette loi», a expliqué, hier, Mohamed Loukal, lors des travaux d'un symposium sur la place financière algérienne et les produits bancaires et d'assurances, en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouia. Cette situation a empêché les banques de jouer leur rôle de collecte de ressources, a-t-il affirmé. Ainsi, la Banque d'Algérie s'est récemment concertée avec les P-dg des banques et a promulgué une instruction «qui devrait libérer les banques de cette contrainte», a-t-il poursuivi. Cette instruction invite les banques, «qui sont même passées à interroger leurs clients sur l'origine des fonds et l'objet de leurs opérations», à se focaliser sur la collecte de l'épargne, selon M. Loukal. A titre d'exemple, «un client d'une

agence depuis 20 ans a vendu un bien immobilier. En se présentant chez sa banque avec un chèque pour le verser dans son compte, on lui demande l'objet de l'opération», a rapporté le Gouverneur en faisant remarquer que la loi interdit ces «dérives». «On touche pratiquement à la dignité du client lorsqu'on lui demande l'objet de l'opération», a-t-il poursuivi. M. Loukal a saisi l'occasion pour inviter les banques à développer un programme en matière d'«agressivité commerciale» de façon à «récolter le maximum de la masse fiduciaire qui se trouve en dehors du circuit bancaire». Sur une masse monétaire en circulation de 14 000 milliards de dinars (mds de DA), il y a 4 780 mds de DA qui n'intègrent pas le circuit bancaire dont 1 500 à 2 000 mds de DA désaturés chez des particuliers et le reste irrigue le marché informel, a-t-il rappelé. La Banque d'Algérie a mis, à travers une récente instruction adressée aux banques de la place, «une frontière imperméable» entre la collecte des ressources, qui devrait être l'objectif essentiel des banques, et le renseignement financier qui doit être du ressort exclusif des instances concernées et non pas une prérogative des banques, a indiqué le Gouverneur de la BA. «Nous avons (BA) dressé une frontière imperméable entre la collecte de la ressource et le renseignement financier : la collecte de la ressource est du ressort des banques, le renseignement financier est du ressort d'autres instances qui doivent agir en toutes circonstances», a-t-il affirmé

Meriem Benchaouia

Baisse des prix des véhicules produite en Algérie



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou/ Stade de 50 000 places et CAC de Draa Ben Khedda

Le président d'APW au chevet des deux projets

■ Deux importants projets structurants de la wilaya de Tizi Ouzou accusent un énorme retard et risquent encore de rester au stade de chantier pour plusieurs mois.

Par Hamid M.

I s'agit du Centre anti-cancer (CAC) de Draa Ben Khedda et du stade de 50 000 places de Boukhalfa. Ces deux chantiers ont été inspectés, hier, par l'exécutif de la nouvelle Assemblée populaire de wilaya (APW), conduit par son président, Youcef Aouchiche. Il ressort de la visite du chantier du CAC de Draa Ben Khedda qu'il pourrait être livré totalement au plus tard en novembre prochain, selon l'engagement pris par l'entreprise réalisatrice Abrantina (Portugal) et le maître de l'ouvrage, le directeur de la santé et de la population, Abbès Ziré. Ce dernier a précisé que le taux d'avancement global a atteint 90% et que la partie consacrée à la radiothérapie est à 98%. Il a même annoncé l'entrée en exploitation de la radio-

thérapie avant la fin du premier semestre 2018, assurant que les enveloppes financières allouées au projet sont disponibles et suffiront jusqu'à l'équipement de cette structure hospitalière. Les appréhensions de certains élus de l'APW quant au respect de ce nouveau délai n'ont pas inquiété le DSP qui s'est dit «optimiste» même pour livrer le projet en août prochain. Le P/APW a, de son côté, insisté sur la nécessité de respecter les délais avancés par l'administration pour qu'enfin cette structure puisse épargner les longues attentes aux malades atteints du cancer de la région. La délégation s'est ensuite rendue sur le chantier du stade de 50 000 places pour rencontrer les représentants des entreprises réalisatrices et de la direction de la jeunesse et des sports. Sur les lieux, les représentants de l'entreprise turque, Mapa, ont fait part du problème du retard dans la régularisation des situations financières des travaux effectués, avertissant au passage que si ce problème persiste le retard sera inévitable. Le directeur local de la jeunesse et des sports, Dahmane Iltache, a assuré que le paiement des entreprises reprendra son cours normal dès ce mois d'avril après deux mois de retard et qu'à l'avenir celui-ci s'effectuera mensuellement, mettant en avant la constance financière des travaux qui restent à réaliser. Il a estimé le budget nécessaire à l'achèvement du projet à pas moins de 14 milliards de dinars des plus de 46 milliards dinars injectés pour ce chantier. Le représentant de l'entreprise turque a annoncé le renforcement du chantier en effectif, qui passera de près de 500 à 900 dans les jours à venir. Le P/APW a souligné l'importance de débloquer les finances nécessaires pour que le projet soit réalisé dans les délais annoncés.

H. M.

Sanctions de la LFP contre l'entraîneur de l'USM El Harrach

Un an de suspension dont six mois de sursis pour Abbas

LA LIGUE de football professionnel a sanctionné l'entraîneur de la formation l'USM El Harrach de Ligue I Mobilis, Aziz Abbas, suspendu pour une année, dont six mois avec sursis et ce, après son agression sur le joueur du Paradou AC, Cheraitia, dans le tunnel menant aux vestiaires du stade d'El Harrach, lors du dernier derby qui a opposé les deux formations. C'est le secrétaire général du club qui a été entendu dans ce dossier vu que l'entraîneur se trouve à l'étranger pour affaire personnelle. La direction harrachie compte introduire un recours pour faire réduire la durée de sa suspension, sachant que son éloignement du banc de touche de l'USMH pourrait être fatal à ce club qui joue sa survie en Ligue I. Pour ce qui est de l'affaire tant attendue, à savoir le match JSM Skikda-ASO Chlef, les sanctions n'ont pas été à la hauteur de ce qui s'est réellement passé et les graves dépassements qui ont eu lieu, à savoir, d'abord le blocage de l'accès au stade fait à Dzaïr TV, détentrice des droits TV pour la Ligue II et les actes de violence perpétrés par les fans déchaînés qui s'ensuivent. Ainsi, nous apprenons que le dossier reste ouvert pour complément d'information, sachant que la commission devra encore auditionner le président Boussol, le lundi 9 avril. Entre-temps, la formation locale, la JSMS, a écopé d'une amende de 30 000 DA pour utilisation des fumigènes, alors que l'ASO a eu une première amende de 40 000 pour conduite incorrecte de l'équipe et une deuxième de 60 000 DA pour jets de fumigènes, sachant que c'est une récidive. Pour ce concerne les actes de violence qui ont eu lieu en dehors du stade du 20-Août de Skikda dans certains quartiers de la ville côtière, aucune sanction n'est tombée, et cela est compréhensible vu qu'ils relèvent du pénal puisque commis à l'extérieur du stade.

Mahfoud M.